Nov'Alp Gaz 38

Le gaz naturel pour les communes de Beaucroissant, Faverges de la Tour, Izeaux, La Bâtie Montgascon, Les Abrets en Dauphiné, Morestel, Passins, St André le Gaz, Trept

- Le gaz naturel : une énergie polyvalente et économique
- Un prix sans surprise en fonction de mes consommations
- Des conseillers à mon écoute par mail, tchat et par téléphone
- Une offre sans engagement et sans frais de résiliation
- GEG s'occupe de tout, aucune démarche administrative ni coupure

NovAlp Gaz 38 - Clients Particuliers
À partir du 1er janvier 2024

Nov'Alp Gaz 38	Prime fixe mensuelle HT	Prime fixe mensuelle TTC*	kWh en € HT	kWh en € TTC*
B0 de 1001 à 6000 kWh/an	9,82	12,65	0,16886	0,2223
B1 de 6001 à 30 000 kWh/an	38,61	49,19	0,09356	0,1319

SERVICES GRATUITS

Des services digitaux pour une gestion autonome de mon contrat

La facture électronique : je consulte mes factures en ligne et grâce au prélèvement automatique, je ne m'inquiète plus du paiement de mes factures

L'espace client : un espace gratuit, sécurité et accessible 24h/24 et 7j/7 pour gérer mon contrat

Prix indiqués TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le transport et la distribution) - TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est à 0,01637 € HT/ kWh - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la TICGN - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA." & " Les tarifs du gaz naturel sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie, en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Gaz Electricité de Grenoble
8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09
Tél.: 04 76 84 38 00 – www.geg.fr
Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047